

murs étaient restés debout : il loue maintenant cet évêché pour les bureaux publics. »

Encore un exemple du franc-parler de Carleton, qui était loin de déplaire à Mgr Briand. A l'odieux serment du test, le Parlement anglais venait de substituer pour les Canadiens une autre formule, acceptable aux catholiques, qui fut agréée d'ailleurs par la Propagande, à laquelle elle fut soumise. Mgr Briand en était content ; mais il avait sur le cœur le mot *suprématie* qui se trouvait dans le *Bill* où avait été insérée la nouvelle formule de serment : il en parla au gouverneur :

« Qu'avez-vous affaire au *Bill* ? lui répond Carleton. Le Roi n'usera point de ce pouvoir, et il consent bien et il prétend même que le Pape soit votre supérieur dans la Foi ; mais le *Bill* n'aurait pas passé sans ce mot. On n'a point dessein de gérer votre religion, et notre Roi ne s'en mêlera pas autant que fait celui de France. On ne demande pas, comme vous le voyez, par le serment, que vous reconnaissez cette suprématie. Laissez-les dire, et croyez ce que vous voudrez. »

Ce sont les paroles textuelles de Carleton, telles que je les trouve citées par Mgr Briand dans une lettre qu'il écrivait sur le même sujet au cardinal Castelli, préfet de la Propagande.

Carleton prenait évidemment un malin plaisir à assurer Mgr Briand que jamais le roi d'Angleterre ne se mêlerait de nos affaires religieuses comme on le faisait à la cour de France, où ministres et parlementaires rivalisaient de zèle à s'occuper de jansénisme, mettaient à tout propos la main à l'encensoir et intervenaient même dans l'administration des sacrements. Le roi de France faisait souvent payer bien cher à l'Eglise la protection qu'il était censé lui accorder, d'après le Concordat.

..

Comme son prédécesseur le gouverneur Murray, mais avec encore plus de largeur de vues, Carleton accordait volontiers sa protection à Mgr Briand et à ses œuvres chaque fois qu'il en était requis. Le prélat ayant pris à cœur l'œuvre de son petit Séminaire, pour y former de bons sujets, propres au recrutement de son clergé, le gouverneur l'encourageait de toutes ses forces, assistait